

## MARIAGE POUR TOUS : LA PAROLE EN DANGER ?

Marie Balmory Créé le 01/02/2013

Pour Marie Balmory, psychanalyste et écrivain, la société vit avec le projet de loi sur le "mariage pour tous" un véritable "tournant de la parole". Elle s'interroge : comment donner des droits qui corrigent des injustices sans détruire le langage ?

C'est une évidence remarquable, l'humanité a pu traverser les pires catastrophes, vivre sous les pires régimes, commettre les pires atrocités : elle n'a jamais cessé de parler. Elle a toujours trouvé, retrouvé, inventé des mots pour raconter le meilleur comme le pire, des mots pour sentir, des mots pour penser. Dire le bon et le mauvais. Dire « je t'aime » et dire « j'accuse... ». Rien ne lui a fait perdre cette faculté proprement humaine dont dépend la conscience.

Nous sommes aujourd'hui parvenus à un nouveau moment de la culture, un tournant de la parole. Question : qu'allons-nous faire des mots "père", "mère", "mariage" ... Modifier leur sens ou bien trouver d'autres mots ?

Le mot "mariage" demande rendez-vous à l'Académie française

En ce qui concerne le mot "mariage", si l'on institue qu'il veut désormais dire à la fois, "union de personnes de sexe différent" et "union de personnes de même sexe", comment nos esprits vont-ils se débrouiller de cette confusion ? Comment expliquerons-nous aux enfants que "semblable" et "différent", une chose et son contraire, c'est la même chose, sans provoquer les mille questions et remarques, éclats de rire peut-être, dont sont capables des intelligences comme Freud les aimait, non encore intimidées par une éducation qui les empêche de réfléchir ?

L'Académie française pourrait prier le législateur d'inventer un autre mot plutôt que de nous priver d'une des spécificités majeures du langage : distinguer des réalités différentes grâce à la diversité de vocables pertinents.

Ce serait bien le diable, comme on dit, si l'on ne trouvait pas dans les tiroirs de notre vieille culture, sur les écrans de la jeune, de quoi remédier à cette confusion.

Quant au mot "orientation" employé si fréquemment, veut-il encore dire quelque chose, si son contraire ne peut plus être trouvé que dans des écrits scientifiques du siècle passé (Freud) et ne peut servir aujourd'hui pour réfléchir dans ce domaine encore si mystérieux ?

Ecrire des lois avec des mots privés de leur sens ? un exemple

Dans le Code Civil du Québec (article 539.1, ajouté en 2002) :  
*"Lorsque les parents sont tous deux de sexe féminin, les droits et obligations que la loi attribue au père, là où ils se distinguent de ceux de la mère, sont attribuées à celle des deux mères qui n'a pas donné naissance à l'enfant. "*

Que le lecteur et les canadiens me pardonnent : un tel texte me tombe des mains. Déjà le mot "père" dans les articles précédents (que je n'ai pas la place de citer ici) est devenu : "apport de forces génétiques".

Quant au mot "mère", deux sens contraires lui sont attribués, c'est dire littéralement qu'il ne signifie plus. En effet, il est question de "deux mères", dont la seconde est "celle des deux mères de l'enfant qui n'a pas donné naissance à l'enfant". Or, dans toutes les langues de la terre, le mot "mère" veut dire précisément : "Femme qui a donné naissance à un ou plusieurs enfants".

Va-ton défaire la parole pour faire la loi ? Comment donner des droits qui corrigent des injustices sans détruire le langage ? Comment faire une loi qui reconnaisse à chacun une place dans sa relation à l'être aimé sans défaire le sens des mots qui signifient ces relations ? Saurons-nous nommer les personnes présentes à l'accueil et l'éducation de l'enfant sans perdre les mots et les noms par lesquels il aura accès à son origine ? Saurons-nous inscrire l'amour sans désinscrire la vérité ?

Pourquoi donc les religions se mêlent-elles de cela ?

Car, les religions s'en mêlent. Que viennent-elles faire dans cette affaire ? Que répondre tout d'abord à ceux qui s'en offusquent ?

Après des années à creuser les textes fondateurs, j'en suis venue à penser cette évidence : les religions sont gardiennes de la parole et, la parole étant vivante, on ne saurait la garder sans la nourrir.

Gardiennes et promotrices de la parole humaine, les religions peuvent provoquer une adhésion forte ou, au contraire, une forte désaffection. Cette désaffection apparente se révèle comme colère, dès lors que les institutions religieuses détournent le pouvoir symbolique décisif qu'il leur échoit. Car, de ce pouvoir, les religions ont pu et peuvent encore abuser. Et provoquer ces traumatismes spirituels qui ne sont certes pas moindres que des abus sexuels. L'un n'excluant pas l'autre d'ailleurs.

Reste qu'aujourd'hui, à propos de ce projet de loi sur le mariage, tous les descendants d'Abraham émettent le même avis. Preuve qu'ils ne parlent pas pour leur religion, mais pour ce à quoi servent ces religions : garder la parole, éveiller la conscience. Bien des personnes qui ne se reconnaissent dans aucune religion se trouvent également, par leur positionnement éthique, dans une telle recherche, un tel questionnement.

La parole, que les tyrannies, les guerres, les colonisations, les esclavages, les totalitarismes n'ont pu nous faire perdre, allons nous la mettre en péril par des lois votées dans des assemblées démocratiques en temps de paix ?